## REGISTRE

Envoyé en préfecture le 28/02/2023

Reçu en préfecture le 28/02/2023

Publié le

ID: 030-213000201-20230227-D2023\_04-BF

DEPARTEMENT GARD

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2023 04

	BRE DE MEM	BRES		
Afférents		Qui ont		
au conseil	En exercice	pris part		
municipal		à la délibération		
19	19	14		

Date de la convocation : 23 février 2023

Date de l'affichage: 23 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février à 18h30 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Arnaud Beltrame sous la présidence de M. Sébastien TRICOU

## Présents:

Mesdames et Jean-Jacques Andrieu, Pierre Philippe Carpentier, Christian Carteyrade, Sylvie Devassine, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Josiane Julien, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Karine Noguera, Isabelle Pinon, Tricou Sébastien.

**Procurations :** Monsieur Daniel Weyh donne procuration à Monsieur Sébastien Tricou Madame Kati Moulet donne procuration à Monsieur Didier Lebois

Absents excusés: Messieurs André Brundu et Alain Courtois, Mesdames Elodie Dolhadille Jansen, Isabelle Dos Reis, Françoise Turribio,

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle Pinon

## Compte administratif du budget annexe régie eau et assainissement :

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Sébastien Tricou délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur André BRUNDU, Maire qui se retire au moment du vote, après s'être fait présenter :

le budget primitif de l'exercice 2022, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		765 689.14		303 776.72		1 069 465.86
Opérations de l'exercice	287 494.85	128 090.81	526 666.01	430 633.50	814 160.86	
TOTAUX	287 494.85	893 779.95	526 666.01	734 410.22	814 160.86	1 628 190.17
Résultats de clôture		606 285.10		207 744.21	011100.00	814 029.31
Restes à réaliser	85 000.00	123 914.00				014 029.31
TOTAUX CUMULES	85 000.00	730 199.10				
RÉSULTATS DÉFINITIFS		645 199.10		207 744.21		852 943.31

<sup>2°</sup> Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Vote pour 14 et arrête à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

2

non Pour expédition conforme

Andre BRUNDU

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture et publication, le 28/02/2023